

France-Marseille: Sludge disposal services

OJ S 251/2023 29/12/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: metropole d aix marseille provence

Postal address: 58 bd Charles Livon

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13007

Country: France

E-mail: Commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Internet address(es):

Main address: <https://ampmetropole.fr>

Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=507909&orgAcronyme=t5y](https://marchespublics.ampmetropole.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=507909&orgAcronyme=t5y)

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Métropole

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

transport et traitement des boues issues de la station d'épuration de Martigues

Reference number: 75230290

II.1.2. Main CPV code

90513900 Sludge disposal services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

transport et traitement des boues issues de la station d'épuration de Martigues

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

90513900 Sludge disposal services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

II.2.4. Description of the procurement

le présent marché a pour objet le transport et/ou le traitement des boues issues de la Station d'épuration de Martigues

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Valeur environnementale / Weighting: 10

Price - Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 3 202 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

le marché est passé pour un montant maximum de 3 600 000 euros (H.T.).

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun

des membres du groupement éventuel) :- une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou Dc1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations.- une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou Dc1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

conformément aux dispositions de l'article 2.ii de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou Dc2 transmis en annexe)

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

conformément au I.- de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants :-Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.-documents aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : l'arrêté d'autorisation exploitation du site de compostage

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

les prix unitaires sont listés au bordereau des prix. Le prix de règlement est déterminé en affectant les prix unitaires aux quantités réellement exécutées

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/02/2024 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders
Date: 07/02/2024 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants :- prix : 70 %- valeur technique : 20 % * Sous-Critère A : Performance et qualité du ou des sites d'accueil des boues : 50 % * Sous-Critère B : Moyens humains et matériels mis en oeuvre pour l'exécution du marché : 50%-valeur environnementale : 10% Moyens mis en oeuvre pour limiter l'impact environnemental dans le cadre de l'exécution des prestations l'avis est rédigé et publié en français. Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Marseille

Postal address: 31 rue Jean-François Leca

Town: Marseille

Postal code: 13002

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - un recours gracieux peut être formé dans

un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation.- un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative).- un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative).- tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-Et-Garonne, no 358994). Médiation :- mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13.- pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 marseille cedex 06) - téléphone : 04 84 35 40 00 - site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: greffe du Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13002

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

27/12/2023